

NOTICE OF CONDITIONAL APPROVAL

AVIS D'APPROBATION CONDITIONNELLE

Issued by statutory authority of the Minister of Industry
for:

Émis en vertu du pouvoir statutaire du ministre de
l'Industrie pour:

TYPE OF DEVICE

Dispenser

TYPE D'APPAREIL

Distributeur

APPLICANT

P.D. McLaren Limited
5069 Beresford Street
Burnaby, BC
V5J 1H8

REQUÉRANT

MANUFACTURER

P.D. McLaren Limited
5069 Beresford Street
Burnaby, BC
V5J 1H8

FABRICANT

MODEL(S)/MODÈLE(S)

ET75

RATING/ CLASSEMENT

13 to/à 45 L/min

Superseded by AV-2379 / Remplacé par AV-2379

NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of the principal features only.

REMARQUE: Cette approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le recurrent aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

CATEGORY

Use in trade is permitted for the purpose of dispensing, measuring and establishing a charge for the liquid propane delivered.

DESCRIPTION

These dispensers incorporate the following main components:

- One 3/4" inlet.
- 3/4 inch Neptune meter , type 4D*, style NC, for ET75 with integral strainer, back-pressure valve and vapour eliminator. The meter's main casing is aluminum, the pistons are anodized aluminum with a teflon coating and the measuring chamber is bronze.
- Kraus Micon 100 , 200 or 500 electronic registers or any other approved and compatible electronic register with ATC and electronic calibration.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

CATÉGORIE

L'utilisation commerciale est autorisée aux fins de distribution, de mesure et de fracturation pour le propane liquéfié livré.

DESCRIPTION

Ce distributeur incorpore les composants principaux suivants:

- Un entrée de 3/4".
- Compteur Neptune 3/4 pouce, type 4D*, style NC, pour ET75 avec tamis intégral, la valve de contre pression et supprimeur de vapeur. L'enveloppe principale du compteur est en aluminium, les pistons sont en aluminium anodisé avec un enduit de teflon et la chambre de mesure est en bronze.
- Les enregistreurs électronique Kraus Micon 100 , 200 ou 500 ou n'importe quel enregistreur électronique approuvé et compatible avec CAT et calibration électronique.

OPTIONS

- The suffix "D" and the suffix "S2" both indicate a double or two hose dispenser. All other alpha-numeric suffixes indicate different housings with the same liquid handling components.
- The prefix "S2" indicates that the dispenser incorporates a PetroVend System II Card Reader mounted inside the cabinet of the dispenser.

The sensor of the electronic ATC can be installed in a one inch solid steel flange on its inlet or in a 1 1/2" long steel coupling welded to the meter inlet pipe to hold the probe, allowing 1/2" penetration in the pipe. A small coupling is welded within 2" of the first probe to allow a thermal well to be screwed in place.

The thermal well built into the casting of the vapour release is used for the inspector test thermometer.

The two safety valves provided with the sealing means are sealed open, one on the inlet of the meter and the other on the outlet of the vapour eliminator.

CALIBRATION

These dispensers use an electronic means of calibration supplied by the approved electronic register to which the dispenser is connected.

SEALING

The means of sealing the electronic register is as described in their own respective Notice of Approval. The meter is not equipped with any calibration adjustments that require sealing.

OPTIONS

- Le suffixe "D" et le suffixe "S2" indiquent un distributeur double ou à deux boyaux. Tout autre suffixe alpha-numérique indique différents genres de coffrets avec les mêmes composantes volumétriques.
- Le préfixe "S2" indique que le distributeur constitue un lecteur de carte système II de Petro Vend qui est installé dans le boîtier du distributeur.

Le capteur d'un CAT électronique peut être installé, à son entrée, sur une bride d'acier de 1 pouce ou dans un raccord en acier de 1-1/2 po de longueur soudé à la conduite d'admission du compteur afin de contenir la sonde, qui peut ainsi pénétrer 1/2 po dans la conduite. Un petit raccord est soudé à moins de 2 po de la première sonde afin de permettre de visser un puits thermométrique en place.

Le puits thermique faisant corps avec le cartier de l'éliminateur de vapeur est utilisé pour le thermomètre d'essai.

Les vannes de sécurité, pourvues de moyen pour les scellers, sont scellés en position ouverte, une est sur l'entrée du compteur et l'autre est sur la sortie de l'éliminateur de vapeur.

ÉTALONNAGE

Ces distributeurs utilisent un moyen électronique de faire l'étalonnage qui est fourni par l'enregistreur électronique approuvé à lequel le distributeur est relié.

SCELLAGE

Le moyen de scellage de l'enregistreur électronique est décrit dans leur avis d'approbation. Le compteur n'est pas équipé avec aucun ajustement de calibration mécanique qui nécessite un scellage.

TERMS AND CONDITIONS

When necessary the meters may be repaired in these dispensers. Provided that the device can be brought into tolerance, it can remain in service. If repairs cannot be made to the meter, it must be replaced with the 1 inch Actaris meter, 4D-MD with 3/4 inch inlet flange.

MALS

The Modification Acceptance Letter MAL-V3 has been incorporated into this approval.

REVISIONS

Revision 3 was to add the model ET100 with the Schlumberger 1 inch, 4DN meter.

Revision 4 was to add as optional equipment, the use of a PetroVend System "II" Card Reader.

Revision 5 was to add under MAIN COMPONENTS the use of any other approved and compatible electronic register with ATC.

Revision 6 is to remove the ET100 dispenser from this conditional NOA . The ET100 now under NOA AV-2379.

EVALUATED BY**S.WA-T2078 Revision 6**

Doug Poelzer
Complex Approvals Examiner
Tel: (613) 952-0617
Fax: (613) 952-1754

TERMES ET CONDITIONS

Lorsqu'il est nécessaire les compteurs peuvent être réparés dans ces distributeurs . À condition que le dispositif puisse être introduit dans la tolérance , il peut demeurer en service. Si les réparations ne peuvent pas être effectués au compteur , il doit être remplacé par le compteur d'Actaris de 1 pouce , 4D-MD avec la bride d'admission de 3/4 pouce.

LAMS

La lettre d'acceptation de modification LAM-V3 a été incorporée à cette approbation.

RÉVISIONS

Révision 3 ajoutait le modèle ET100 équipé avec le modèle 4DN compteur fabriqué par Schlumberger.

Révision 4 ajoutait comme équipement optionnel, le Système "II" lecteur de carte de PetroVend.

Révision 5 ajoutait sous COMPOSANTS PRINCIPAUX l'utilisation de n'importe quel enregistreur électronique approuvé et compatible avec CAT.

Révision 6 est pour enlevé le distributeur ET100 de cette avis d'approbation conditionel. Le ET100 est maintenant sous l'avis d'approbation AV-2379.

ÉVALUÉ PAR**S.WA-T2078 Révision 6**

Doug Poelzer
Examinateur d'approbations complexes
Tél: (613) 952-0617
Fax: (613) 952-1754



ET75

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(2) of the said Act.

The marking, installation and manner of use of trade devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local office of Measurement Canada.

Original copy signed by:

Christian Lachance, P.Eng.
Senior Engineer –Liquid Measurement
Engineering and Laboratory Services Directorate

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du(des) type(s) d'appareil(s) identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis aux termes de la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(2) de ladite Loi.

Le marquage, l'installation et l'utilisation commerciale des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis aux termes de la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquage sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 du dit règlement. En plus de cette approbation, une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local de Mesures Canada.

Copie authentique signée par:

Christian Lachance, P.Eng.
Ingénieur principal – Mesure des liquides
Direction de l'ingénierie et des services de laboratoire

Date: **JUL 11, 2003**

Web Site Address / Adresse du site Internet:
<http://mc.ic.gc.ca>